

FORMATION Recyclage CHEF DE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES – SSIAP 3

Programme de formation établi conformément aux dispositions en vigueur Article L6353-1.



Formation INTER entreprise



Répondre aux obligations légales du règlement de sécurité.



OBJECTIF DE LA FORMATION :

S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux Etablissements Recevant du Public et Immeubles de Grande Hauteur, dans le domaine de la sécurité incendie.

COMPÉTENCES DEVELOPPÉES :

- Être capable de manager le ou les service(s) de sécurité.
- Être capable de conseiller le chef d'établissement en matière de sécurité incendie.
- Être capable de porter assistance aux personnes lors de situations d'urgence.
- Être capable d'assurer et de gérer le suivi obligatoire de contrôle et d'entretien au travers de la tenue des registres et des divers documents administratifs.

PUBLIC :

Titulaire du diplôme SSIAP 3 de moins de 3 ans et en activité (au moins 1607 heures)

DOCUMENT PÉDAGOGIQUE :

Remise d'un livret de formation reprenant le contenu de la formation.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCES :

Une formation de maintien des connaissances de 21h00 tous les 36 mois est ensuite nécessaire.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

PRÉ REQUIS :

Être titulaire du diplôme SSIAP3

Être titulaire du PSC1 (moins de 2 ans) ou du SST/PSE valide

Avoir exercé l'emploi de SSIAP 3 pendant 1607h ou plus durant les 36 derniers mois.

DURÉE :

21 heures (3 jours)

EFFECTIFS :

Effectif minimum : 4 stagiaires

Effectif maximum : 12 stagiaires

ATTRIBUTION FINALE :

Attestation de formation.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES :

L'arrêté du 25 juin 1980

L'arrêté du 2 mai 2005 modifié précise les missions, l'emploi et la qualification du personnel permanent de Sécurité des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.



INTERVENANTS

Formateurs titulaires du SSIAP2
ou du SSIAP3.



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Exposés interactifs
- Démonstrations par le formateur
- Mises en situation des stagiaires (scénarios, exploitation du SSI, exercices sur feu réel...)

PROGRAMME :

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

REGLEMENTATION

Évolution des textes réglementaires

NOTIONS DE DROITS CIVIL ET PENAL

Les Codes Civil et Pénal

FONCTION MAINTENANCE

Les contrats de maintenance des installations de sécurité

ETUDE DE CAS

Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant

L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES HANDICAPEES

Appliquer les obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés

ANALYSE DES RISQUES

Identifier les situations de risques de déclenchements d'incendies et d'accidents corporels

Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux

MOYENS DE SECOURS

Evolution des textes réglementaires



EVALUATION :

Le recyclage SSIAP 3 est validé par examen de type QCM.